



N° 2535 DRHAA/DRH/SGPEC

Rabat, le : 13 JUL. 2021

Note

Objet : Mobilité des RUGT 2021 – Listes des choix d'affectation.

Réf. : M.E. n°2044 du 03 juin 2021.

Suite à l'envoi de référence, j'ai l'honneur de vous informer qu'il est demandé du personnel concerné par la mobilité (*Annexe 1*) de préciser l'ordre de préférence par rapport aux postes de CCDRFs et SFs mis en compétition. Cet ordre de préférence doit être porté au niveau d'une liste de choix des affectations dédiée.

Le personnel concerné par la mobilité des CCDRFs doit renseigner au niveau de sa liste de choix (*Annexe 2*) un ordre de préférence couvrant **obligatoirement** les 17 postes disponibles.

Le personnel concerné par la mobilité des Secteurs Forestiers doit renseigner au niveau de sa liste de choix (*Annexe 3*) un ordre de préférence couvrant **obligatoirement** les 69 postes disponibles.

Lesdites listes doivent être envoyées, sous format pdf ou image, par email à l'adresse électronique : drhaa.drh@eauxetforets.gov.ma et ce au plus tard le **15 juillet 2021 à 12h00**.

Les personnes qui n'auront pas transmis les listes de choix seront affectées d'office aux postes restant vacants.

Le Directeur des Ressources Humaines
et des Affaires Administratives

Signé : Zaidia ELCHLAF

P.j :

- Annexe 1 : Liste du personnel concerné par la mobilité des RUGT 2021.
- Annexe 2 : Modèle de liste de choix des affectations-CCDRF.
- Annexe 3 : Modèle de liste de choix des affectations-SF.

Destinataires : DREFLCDs : C, FB, HA, MA, NE, NO, Rif, O, RSZZ, SO, TA, SUD.